

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : APIVAR LANIERES POUR RUCHES A 500 MG D'AMITRAZ, Lanière

Titulaire : VETO-PHARMA

Composition : Amitraz 0,5 g - Excipient QSP 1 lanière

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/3653206 7/1995

Date de décision : 01/08/2017